



Arcachon
expansion

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE



Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-439504960-20251208-2025081208-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Lundi 8 décembre 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON (à partir de la délibération N°9), MAUPILE

Messieurs CAVOLI, FANARA, MARTINERIE, MONS, TREUIL, SEGURA,

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président
Mme MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, THE

Messieurs BONNIN, DAVID, DELEPAUX, PUJOL, SCAPPAZZONI

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

**EXTRAIT de DELIBERATION N°2025081208 : BILAN DE FIN DE MISSION RELATIF AU
MANDAT DE GESTION POUR LE FESTIVAL CADENCES 2025 ACCORDEE PAR LE FONDS DE
DOTATION CULTUREL D'ARCACHON**

Par extrait de délibération N°2025061814 du conseil d'Administration d'Arcachon Expansion du 18 juin 2025, le mandat de Gestion du Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a été acté.

Le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation de spectacles dans le but de soutenir le spectacle vivant, il souhaite s'appuyer sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion via Arcachon Culture afin de lui demander de gérer par mandat cette programmation pour son propre compte.

Arcachon Expansion a géré la programmation culturelle décidée par le mandant pour la période du **24 avril au 31 décembre 2025** pour les actions :

- Festival Cadences 2025 au théâtre de la mer

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités demandées par le Fonds de Dotation Culturel.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **50 000€**, votée par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 24 avril 2025, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2025 au théâtre de la Mer.

Vous trouverez le bilan annexé. Le déficit qui en résulte sera assumé par le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon comme prévu dans le mandat de gestion signé entre les deux parties.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

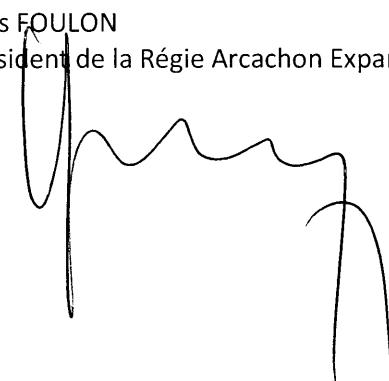
- **ADOPTER le bilan,**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents obligatoires et nécessaires à l'exécution de cette délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°8 concernant le bilan de fin de mission relatif au mandat de gestion pour le festival cadences 2025 accordée par le fons de dotation culturel d'Arcachon

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le lundi 8 décembre 2025
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion





Bilan de fin de mission relatif au Mandat de gestion pour le Festival Cadences 2025 accordé par le Fonds de dotation culturel d'Arcachon

Période du bilan : 24 avril au 31 décembre 2025

Préambule

Le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation pour le Festival Cadences 2025 au théâtre de la Mer dans le but de soutenir le spectacle vivant, il s'appuie sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion afin de lui demander de gérer ces missions par mandat pour son propre compte.

Rappel des objectifs

Arcachon Expansion par l'intermédiaire de son service Arcachon Culture a pour mission la programmation de spectacles pour le Festival Cadences 2025 au théâtre de la Mer.

Elle veille à l'évolution du projet culturel au regard des besoins du public et représente le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon pour toutes les questions touchant à la gestion courante des spectacles, et notamment en ce qui concerne les relations avec les autorités publiques ou privées.

Arcachon Expansion s'oblige à une exécution ponctuelle, diligente, loyale et conforme à ses compétences professionnelles eu égard aux actes objet de ce mandat. Le mandat étant conclu à titre non lucratif, l'ensemble des obligations mises à sa charge ne peuvent s'analyser autrement qu'en obligations de moyens.

Bilan

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités de programmation au Théâtre de la Mer d'Arcachon durant le Festival Cadences 2025.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **50 000€**, votées par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 24 avril 2025, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2025 au théâtre de la Mer.

Un budget réalisé des dépenses et recettes, rendent compte de la gestion par Arcachon Expansion de la somme de **50 000€** qui lui a été confiée :

BR Festival CADENCES 2025 Théâtre de la Mer

27/10/2025

DEPENSES		RECETTES	
Droits d'Auteurs	4 961,00 €	50 000,00 €	Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon
Contrats + VHR	43 544,00 €	31 782,00 €	Billetterie Théâtre de la Mer
Technique	43 032,00 €		
	91 537,00 €	81 782,00 €	
	Déficit	-9 755,00 €	

Arcachon Expansion a informé préalablement le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon du déficit de **9 755€** au-delà des 50 000€ octroyés par le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon. Comme prévu dans le mandat de gestion signé entre les deux parties (article II alinéa A), le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon assumera ce déficit et convoquera fin novembre ou début décembre 2025 un CA pour voter le budget qui permettrait de trouver l'équilibre sur ce projet.

Cette collaboration s'avère satisfaisante. Elle permet notamment la coordination de la politique culturelle de la ville d'Arcachon et mobilise les énergies publiques et de partenariat avec des mécènes privés. Les organes de gouvernance des deux parties souhaitent renouveler un nouveau mandat de gestion pour l'année 2026 qui fera l'objet d'une rédaction ultérieure.

Fait à Arcachon, le 27 octobre 2025

Frédérique DUGENY,
Directrice Générale d'Arcachon Expansion